

Aide-mémoire

I. Contexte

La douzième réunion du Forum pour le partenariat avec l'Afrique, qui s'est tenue à Rome le 10 juin 2009, a accepté l'offre de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) d'accueillir une session extraordinaire du Forum consacrée au changement climatique. Cette décision est conforme à l'objectif du Forum de promouvoir l'action, de stimuler le dialogue au plan international et de mobiliser les partenariats en faveur du programme de développement de l'Afrique et de ses priorités. À cet égard, la session extraordinaire permettra de renforcer la sensibilisation, la compréhension et l'action eu égard aux intérêts et aux attentes de l'Afrique en matière de changement climatique, comme l'a préconisé le Forum, en particulier à ses huitième, dixième, onzième et douzième réunions, organisées respectivement à Berlin, Tokyo, Addis-Abeba et Rome.

La session extraordinaire du Forum contribuera également à la mise en œuvre des décisions du Sommet de l'Union africaine sur le changement climatique et viendra en complément aux processus régionaux africains connexes, notamment à la session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) portant sur le changement climatique tenue en mai 2009 à Nairobi, autre étape en vue de l'élaboration d'une position commune africaine sur le changement climatique. Globalement, la réunion à venir montre l'importance attachée aux questions de changement climatique, aussi bien par l'Afrique que par ses partenaires de développement, dans le programme de développement du continent.

II. Objectif

L'objectif de la session extraordinaire est d'établir une coalition autour des principales préoccupations et attentes de l'Afrique en ce qui concerne le changement climatique, afin de veiller à ce qu'elles soient dûment prises en compte dans le nouvel accord sur le changement climatique qui devrait être conclu dans le cadre de la quinzième Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Copenhague (Danemark) du 7 au 18 décembre 2009.

III. Déroulement de la réunion

La réunion se déroulera en deux séances, dont les animateurs et présidents auront été désignés. Toutefois, du fait de l'importance des questions qui seront examinées pendant la séance de clôture, un bref paragraphe sur cette dernière figure dans la présente note.

Séance 1

Le discours d'orientation, prononcé par S.E M. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, donnera le ton de la réunion. Il présentera notamment la coalition qui doit être établie autour des principales préoccupations de l'Afrique en matière de changement climatique et des attentes du continent s'agissant de la Conférence de Copenhague.

Après le discours d'orientation, Lord Nicholas Stern, Président de l'Institut Grantham de recherche sur le changement climatique et l'environnement, fera une présentation sur la dimension mondiale du changement climatique, allant de pair avec des problèmes propres à l'Afrique. La présentation du Ministre de l'énergie et des ressources en eau de la Sierra Leone et ancien Coprésident du groupe de travail III du Groupe international d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), S.E. M. Ogunlade Davidson, sera circonscrite à la région et analysera les effets du changement climatique sur les principaux secteurs de l'économie africaine. Les chefs d'État et de gouvernement, ainsi que les ministres, pourront intervenir en réponse aux principales questions soulevées dans le discours d'orientation et les présentations, et un débat général s'ensuivra. S.E. M. Ibrahim Mayaki, Secrétaire exécutif du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), prononcera des observations finales qui récapituleront les principaux messages dégagés des différentes interventions et discussions.

Séance 2

Cette séance comprendra des présentations thématiques et des débats sur les principales préoccupations et attentes de l'Afrique dans le contexte des négociations en cours relatives à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les coordonnateurs du Groupe de négociateurs africains sur le changement climatique chargés des domaines thématiques de l'adaptation aux changements climatiques, de l'atténuation des effets du changement climatique, du développement et des transferts de technologie et du financement, feront des présentations sur leurs thèmes respectifs. Le Président du Groupe de négociateurs africains sur le changement climatique devrait également faire connaître sa perspective d'une vision commune pour un nouveau cadre en matière de changements climatiques dans le contexte des négociations en cours. Des discussions suivront chaque présentation et les principaux messages politiques seront dégagés des présentations et des débats.

Séance de clôture

Cette séance comprendra une récapitulation des principaux messages politiques émanant de la session extraordinaire, sous la forme d'une déclaration commune. Les prochaines étapes qui seront fixées tiendront compte de la nécessité de diffuser effectivement ses principaux messages aux processus régionaux et mondiaux pertinents qui alimentent le processus de Copenhague et pourraient avoir une influence sur son issue.

IV. Résultats escomptés

La session extraordinaire devrait se traduire par :

1. Une plus grande sensibilisation aux principales préoccupations et attentes de l’Afrique, s’agissant du changement climatique et du processus de Copenhague;
2. Une plus grande volonté politique de répondre aux préoccupations de l’Afrique et d’appuyer la concrétisation des attentes du continent, s’agissant de la Conférence de Copenhague;
3. Une coalition solide réalisée autour des principaux messages politiques de l’Afrique en matière de changement climatique.

V. Produits

La session extraordinaire devrait donner lieu à plusieurs produits :

1. Une Déclaration commune mettant en exergue les principales préoccupations de l’Afrique et définissant clairement ce que le continent attend de Copenhague et le rôle de la coalition à cet égard;
2. Une compilation des contributions et des produits de la session extraordinaire;
3. Des communiqués de presse;
4. Des publications sur le Web.

VI. Documentation de la réunion

Les documents de référence de la réunion comprendront des rapports sur les principales préoccupations de l’Afrique et sur ses attentes dans le contexte des négociations en cours au sujet du changement climatique :

1. Adaptation au changement climatique;
2. Atténuation des effets du changement climatique;
3. Développement et transfert de technologies;
4. Financement.

Le renforcement des capacités sera abordé en tant que thème multisectoriel.

VII. Participants

Seront invités à la session extraordinaire :

- Certains chefs d’État et de gouvernement africains ayant participé à la Conférence des chefs d’État et de gouvernement africains sur le changement climatique;
- Des ministres des huit pays membres de la Conférence des chefs d’État et de gouvernement africains sur le changement climatique, de l’Afrique du Sud en sa qualité de Présidente de la Conférence ministérielle africaine sur l’environnement (CMAE), et des pays partenaires représentés au sein du Forum;
- Invités de marque – S.E. M. Ogunlade Davidson (Ministre de l’énergie et des ressources en eau de la Sierra Leone et ancien Coprésident du Groupe de travail III du

Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) et Lord Nicholas Stern (Président de l'Institut de recherche Grantham sur le changement climatique et l'environnement);

- Les membres du Forum pour le partenariat avec l'Afrique;
- Le Corps diplomatique à Addis-Abeba (ouverture et séance 1);
- Le Président du Groupe de négociateurs africains sur le changement climatique et les coordonnateurs chargés des questions thématiques à l'examen;
- Le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et PNUE;
- Les représentants d'organisations de la société civile travaillant dans le domaine du changement climatique en Afrique et de l'Africa Progress Panel.

VIII. Dates et lieu

La session extraordinaire du Forum pour le partenariat avec l'Afrique consacrée au changement climatique se tiendra au Centre de conférences des Nations Unies (CCNU) à Addis-Abeba (Éthiopie), le 3 septembre 2009.

IX. Dispositions d'ordre administratif

Les dispositions d'ordre administratif sont précisées dans la note d'information qui accompagne les lettres d'invitation.